

INFORMATIONS DIVERSES

ATTENTION! Pour les résidents de Valleiry, inscription à partir du **05/10/21**. Pour les communes extérieures, inscription à partir du **18/10/21**. Les bulletins d'inscriptions sont à déposer avec le règlement à l'accueil périscolaire primaire **les mardis ou jeudis matins de 8h30 à 11h ou les lundis et jeudis après-midi de 16h30 à 17h30**. Vous pouvez aussi l'envoyer par mail à l'adresse ci-dessous, les activités seront donc à régler en totalité le premier jour d'accueil. Afin de déterminer votre Quotient Familial (pour Valleiry), merci de nous fournir votre avis d'imposition 2021 sur revenus 2020 du foyer fiscal ou de votre dernière notification des allocations françaises datées de 2021, sans cela, le tarif le plus élevé vous sera appliqué. Pour plus d'information, merci de nous contacter au **06.37.11.33.60** ou par mail : animation.enfants@valleiry.fr

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'accueil périscolaire primaire de l'école de Valleiry.

Les enfants accueillis ne devront présenter AUCUN SYMPTOME (toux, fièvre.) :

La température sera prise par vos soins à la maison. Tout enfant fiévreux ne sera pas accepté ($T^{\circ} > 38^{\circ}C$). En cas de symptômes en cours de journée, vous serez appelés pour venir chercher votre enfant rapidement.

Nous vous remercions de **Sensibiliser** votre enfant aux gestes barrières.

Pour toute activité ou sortie, l'inscription est obligatoire au plus tard la veille et suivant les disponibilités.

L'animateur est responsable de votre enfant durant le temps d'activité, à vous de l'autoriser à rentrer seul ou de venir le chercher.

Pour les sorties à la journée prévoir un pique-nique, de la boisson en conséquence et vêtements adaptés.

Le service jeunesse décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de tout effet personnel.

Le service jeunesse se réserve le droit de modifier ou d'annuler certaines animations en fonction de la météo ou en fonction des conditions sanitaires actuelles.